DÉPOSÉ LE
- 8 AVR. 2011
Tribunal de Commerc ... egne
N° 1571

ABCIS PICARDIE
Société par actions simplifiée au capital de 3.620.000 euros
Siège social : Rue des Droits de l'Homme et du Citoyen - 60740 SAINT-MAXIMIN
RCS COMPIEGNE 477 180 822

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille onze et le 14 mars,

Le soussigné Monsieur Claude FRERET, agissant en qualité de représentant de la société SOCHAUX MOTORS, Associé Unique de la société ABCIS PICARDIE, société par actions simplifiée, au capital de 3.620.000 euros,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président,
- Maintien en fonctions du DGD,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique décide de nommer, en remplacement de Monsieur Claude MISSIMILLY, démissionnaire, Monsieur Damien WISNIEWSKI, demeurant 3 Boulevard de Verdun – 86000 POITIERS, en qualité de Président, à compter du 14 mars 2011, pour une durée qui prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes qui seront arrêtés le 31 décembre 2010.

Monsieur Damien WISNIEWSKI remercie l'actionnaire unique de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de maintenir Monsieur Loïc DOUILLARD dans ses fonctions de Directeur Général Délégué dans les mêmes conditions et délégations que celles décidées le 23 juin 2010.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour l'actionnaire unique
Claude FRERET

Damien WISNIEWSKI
(« Bon pour acceptation des fonctions de Président »)